

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)**

Secteur : Télécommunication  
Référence de l'accord de financement : n° : **2000200000001**  
N° d'Identification du Projet : **P- CG- GB0-002**  
AMI N° : N° **003 /MPTEN/2021/UCP/CAB**

1.- Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) afin de couvrir le coût du projet de la dorsale à fibre optique d'Afrique centrale (CAB-Congo), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat **pour la réalisation par un consultant individuel, de l'audit environnemental et social des travaux du réseau d'interconnexions optiques entre le Congo et le Cameroun (Axe 1) et le Congo et la République centrafricaine (RCA) (Axe 2).**

2.-Les services prévus au titre de ce contrat comprennent l'évaluation du niveau de conformité du projet par rapport aux exigences environnementales et sociales de la BAD et à la réglementation nationale Congolaise. Il s'agit spécifiquement de :

- Points clés du cadre normatif et réglementaire (environnemental, sécuritaire, social) qui ont été respectés ou non ;
- Aspects environnementaux significatifs des travaux qui ont été peu ou pas bien perçus lors des travaux ;
- Risques environnementaux associés aux opérations, procédés et technologies utilisés dans le projet;
- Évaluer l'efficacité et l'effectivité des mesures du PGES et des clauses environnementales et sociales contenues dans les DAO;
- Vérifier la liste des Personnes affectées par le Projet (PAP) et les indemnités apportées ;
- Évaluer le niveau d'information/communication donnée aux PAPs, ainsi que le fonctionnement du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) ;
- Évaluer les risques sur la santé et la sécurité des employés et des communautés riveraines,
- Décrire les procédures internes mises en place pour lutter contre la pollution (gestion des nuisances et des accidents issus des activités), les dégradations, les risques à court moyen et long terme, les externalités socioéconomiques découlant des activités ;
- Pratiques inappropriées et catégorisation de ces pratiques ;
- Cas de non-conformité aux exigences du Système de Sauvegardes Intégré (SSI) de la Banque Africaine de Développement (BAD), les instruments internationaux ratifiés par l'état Camerounais et la politique nationale de l'environnement, aux normes et bonnes pratiques internationalement reconnues ;
- Impacts environnementaux déjà visibles du fait des pratiques non conformes ;
- Risques économiques et juridiques encourus ;

- Etablir le niveau de performance environnementale et sociale et faire une analyse détaillée des cas de non-conformités environnementales et sociales vis-à-vis de l'ensemble des textes applicables, et
- Proposer des mesures correctives aux non-conformités environnementales et sociales relevées, assorties d'un Plan d'Actions de mise en œuvre

La mission se déroulera sur une période de 40 jours à raison de 20 jours par Axe.

3.- L'Unité de Coordination du Projet de la Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB), Composante du Congo, du Ministère des Postes des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN), ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution » (OE), invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (lettre de motivation ne dépassant pas deux pages, Curriculum vitae à jour et signé ; les copies des différents diplômes et autres attestations des formations/stages légalisées ; les copies des prestations similaires et les attestations des services rendus dans un domaine similaire avec les références des clients, etc.).

4.- Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5.- Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 09h00-16h00, (heure locale, TU+1) du lundi au vendredi. **Projet CAB, sise Rue Locko Issac, derrière l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique au Congo - Tel : +242 06 835 00 41 - Mail : [contact@cabcongo.com](mailto:contact@cabcongo.com); [omfnadin@gmail.com](mailto:omfnadin@gmail.com).**

6.- Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ou transmises par mail au plus tard le **12 novembre 2021 à 16h00 (heure locale, TU+1)** et porter expressément la mention « *Avis à Manifestations d'Intérêt pour l'audit environnemental et social des travaux du réseau d'interconnexions optiques entre le Congo et le Cameroun (Axe 1) et le Congo et la République centrafricaine (RCA)(Axe 2)* ».

**A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet CAB -Congo  
Rue Locko Issac, derrière l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique au Congo  
Tel : +242 06 835 00 41  
Mail : [contact@cabcongo.com](mailto:contact@cabcongo.com); [omfnadin@gmail.com](mailto:omfnadin@gmail.com).**

**Le Coordonnateur**

**Michel NGAKALA**